

Puissance des engrais

Souvent il nous arrive de lire dans les journaux qu'un certain cultivateur a cultivé plusieurs cents mûts de légumes sur un espace de terrain très-limité; qu'un autre a récolté des betteraves d'une grosseur prodigieuse, etc. Mais ce que l'on ne dit pas, c'est la quantité d'engrais employée pour en arriver à ce résultat et que's sont les travaux préliminaires qui ont été exécutés.

Ces rendements extraordinaires, annoncés par les journaux, pourront donner à quelques cultivateurs l'idée qu'une ferme de quelques arpents pourrait bien les rendre millionnaires! Mais, arrêtons un peu, n'allons pas si vite, et disons, pour que des illusions mal fondées ne nous fassent pas faire fausse route, que si ces quelques arpents bien cultivés peuvent arriver à donner ces résultats, une grande quantité de terre mal dirigée ruinera un aussi grand nombre de cultivateurs qui s'obstinent à ne faire que de la culture routinière.

On dira au cultivateur qui a obtenu une abondante récolte de légumes sur un terrain très-limité: "Vous avez mis une énorme quantité d'engrais, peut être pour \$50."—C'est probable, répondra le cultivateur, j'en ai peut-être mis plus. Malgré ce'a, je pourrais assurer que j'ai été plus économe que vous qui avez mis dans un de vos champs, de même dimension, que vous avez consacré à la culture des légumes, pour \$10 d'engrais. Seulement vos betteraves, par exemple, au lieu de peser dix livres pièce, n'ont pesé qu'une ou deux livres pièce. Et cependant il vous a fallu autant de temps pour labourer votre champ, les sarclages ont été aussi considérables, la plantation aussi dispendieuse, et l'arrachage le même. Tout vous a coûté aussi cher qu'à moi, et le produit de votre champ a été quatre fois moindre.

Choses et autres.

Moyen de faire fortune en agriculture.—Nous lisons ces jours derniers, dans un journal d'agriculture, un long article nous indiquant les moyens de faire fortune en agriculture, et le résumé se trouvait dans une réponse (on ne peut plus trivialement expressive) que faisait à une grande dame un cultivateur à la question sur son procédé pour élever une grosse famille avec peu de biens qu'il augmentait encore.—"Ah! madame, lui dit ce cultivateur, c'est que chez nous personne ne va au cabaret; tout le monde de la maison travaille jusqu'aux plus petits enfants, suivant leurs forces et leurs capacités; tout le monde travaille, et, sauf votre respect, nous faisons tous sur notre fumier, et nous ne pardons rien."

On nous pardonnera de citer cette anecdote malséante, mais elle désigne d'une manière si énergique les besoins de l'agriculture pour mener à la fortune: le travail, l'économie et l'obligation de ne rien perdre, que nous ne craignons pas d'en faire mention. D'ailleurs, on le sait, les plantes, si brillantes et si parfumées, ne vivent pas d'aromates. N'est-ce pas une chose admirable que la Providence, avec les résidus les plus repoussants, produit les objets les plus utiles et les plus ravissants. Que des fortunes s'en vont dans les ruisseaux et les rivières! Les Chinois se gardent bien de cette prodigalité; ils tiraient de notre simplicité et de notre ignorance sur la valeur des engrais propres à fertiliser la terre.

Adulteration du lait et de la crème destinés à la fabrication du fromage et du beurre.—Une loi doit être présentée dans l'Etat de New York, à l'effet de considérer comme coupable de délit toute personne qui s'étant engagé à fournir du lait ou de la crème à une fromagerie ou beurrerie située dans l'Etat de New-York, mettra de l'eau dans tel lait ou adultera la crème de quelque manière que ce soit. Toute personne étant trouvée

coupable encourra une amende de pas moins de cinquante piastres ou plus de deux cents piastres, ou par l'emprisonnement dans la prison du district pour l'espace de pas moins de trente-jours ou plus de quatre-vingt six-jours, ou l'amende et l'emprisonnement à la fois pour chaque semblable délit.

Cette loi quoique sévère est d'une absolue nécessité tout aussi bien dans l'intérêt du cultivateur que celui du fabricant, et nous voudrions la voir établie à l'égard des fromageries et beurreries de notre Province. A part cette adulteration du lait et du fromage il est une autre cause qui nuit considérablement à la bonne qualité du beurre et du fromage, c'est celle de porter à la fromagerie ou beurrerie du lait provenant de vaches malades ou souffrant d'une indisposition temporaire. La perte de quelques gallons de lait que l'on pourrait autrement disposer en le donnant aux cochons, n'est rien quand on sait que par cette précaution on ne pourrait nuire à la qualité du fromage fabriqué et que par là la fromagerie conserverait sa bonne réputation d'offrir sur les marchés un fromage de première qualité.

Inutile de dire que toutes les précautions de propreté doivent être prises aussi bien à la ferme qu'à la fromagerie, principalement au moment de traire les vaches. Il faut faire en sorte que les vaches aient constamment de l'eau en abondance et qu'elle soit claire.

On nous informe que quelques cultivateurs qui s'étaient engagés à fournir à une fromagerie le lait de leurs vaches, avaient la précaution de diviser le lait de chaque vache, et cela matin et soir, se réservant pour eux-mêmes les dernières pintes de lait obtenues de chaque vache, considérant ce lait comme étant le plus riche et le plus avantageux pour faire la provision de beurre requise pour le besoin de la famille. Nous avons peine à croire à une semblable supercherie. Eut-elle lieu, ce serait engager sa conscience et nuire considérablement à la bonne réputation de la fromagerie ou beurrerie, et par ce moyen on perdrait des piastres sous prétexte d'économiser des sous. Nécessairement la vente du fromage ne sera avantageuse que si dans la fromagerie que l'on encourage on y fabrique un fromage de première qualité. Dès qu'une telle fromagerie aura acquis une bonne réputation, les acheteurs ne se feront pas attendre, même avec l'offre de 1 à 2 cts par livre de plus qu'ailleurs.

Progrès agricoles.—L'Amérique déploie pour le développement des progrès agricoles une activité qui doit nous tenir en éveil. Le neuvième congrès de l'Association nationale pour la production du beurre, du fromage et des œufs, vient de se tenir près des Rapides de Cèdre. Une exposition était annexée au congrès; la section des beurres renfermait 75,000 livres de produits d'excellente qualité; l'exhibition des fromages était aussi importante et comprenait en outre de nombreux appareils de fabrication.

Nous remarquons parmi les questions traitées au congrès l'attention particulière que l'Amérique apporte à faire exécuter les lois contre les adulterations du beurre. Un comité chargé d'étudier les meilleures mesures à prendre a été nommé et une souscription qui a réuni plusieurs centaines de piastres a été ouverte pour subvenir aux dépenses qui pourraient être occasionnées par les études.

Bien que notre industrie fromagère et beurrerie fasse de remarquables progrès, l'insuffisance de notre fabrication fromagère éclate tous les ans dans la statistique de nos importations. Aussi, le Hollande seule a exporté, en 1879, pour 61 millions de beurre et pour 10 millions de fromage. Dans le seul mois d'octobre dernier, la Suisse nous a envoyé 6 millions de livres de fromages, et 575,000 pintes de lait. L'Amérique, qui s'applique depuis peu à cette industrie, obtient, comme on vient de le voir, de bons résultats. Depuis deux ans, elle importe en Angleterre et en France des quantités toujours croissantes de beurres et de fromages; ses laiteries sont largement organisées comme ses fermes et pourvues d'un outillage qui opère avec précision et économie.—*Le Quotidien.*

RECETTES

Onguent pour guérir la gale des moutons.

Pour douze moutons, prenez: Une livre de tabac en carotte, une livre de poudre à tirer, une demi-livre de fleur de soufre, six bouteilles de vinaigre, deux bouteilles d'urine, deux bonnes poignées de sel, et mettez le tout infuser pendant vingt-quatre